

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 13 octobre 2014

SMICTOM du Sud-Est : présentation du rapport d'activité 2013 :

Le Conseil approuve le rapport d'activité présenté.

Présentation du rapport d'activité 2013 du SDE35 :

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité présenté et signale les nombreuses micro-coupures sur le réseau électrique préjudiciables au matériel.

Convention de mise à disposition du Stade André Hoisnard à l'Association "Essé Le Theil football- club".

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de mise à disposition.

Droit de préemption urbain : examen de DIA.

- Bien situé rue A. de Léon des Ormeaux : Le Conseil décide de ne pas préempter.

- bien situé Boulevard de la Gare : Le Conseil décide de ne pas préempter.

Bâtiments communaux : devis pour travaux électriques.

Suite au contrôle Socotec, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le devis de l'entreprise Lebeau s'élevant à 604 € ht soit 724.80 € ttc pour les mises aux normes.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Lebeau s'élevant à 172.60 € ht soit 207.12 € ttc pour l'alimentation électrique du conteneur servant à stocker du matériel.

Attribution de l'indemnité de conseil au Receveur Municipal

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'attribution de l'indemnité au receveur pour la durée du mandat, au taux de 100 %, soit pour l'année 2014 la somme de 450.57 € brut (soit 410.67 € net)

Manifestation "Couleurs de Bretagne" :

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité l'acquisition de 3 tableaux réalisés lors de la manifestation organisée au Theil de Bretagne. Deux artistes ont souhaité donner leur œuvre, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat du 3^{ème} tableau pour 60 €. Il a été également décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention de 64 € à l'Association "Couleurs de Bretagne". Pour régler cette subvention, les crédits seront pris sur les crédits restant non attribués.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Convention de labellisation du chemin de randonnée "Le Champ Fleuri".

Le Conseil Municipal est informé que le circuit du Champ Fleuri est inscrit sur le topo-guide des randonnées toutefois il est précisé qu'il ne peut être labellisé car une portion de son parcours est situé sur une route non sécurisée.

Lotissement Les Croisettes : annulation de la vente du lot n° 49.

Suite au désistement des acquéreurs, le Conseil Municipal annule la vente du lot n° 49.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous allez atteindre votre majorité avant le 1er mars 2015 ou vous venez de vous installer au Theil de Bretagne, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale en vous présentant à la Mairie avant le **31 décembre 2014** muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, téléphone...).

BALAYAGE

Le balayage du centre bourg et des lotissements aura lieu le **jeudi 4 décembre 2014 à partir de 8h30** par Netra Véolia Propreté. Merci de stationner sur les places publiques.

BIBLIOTHÈQUE

Attention !!

La bibliothèque sera fermée du mercredi 24 décembre au vendredi 2 janvier 2015 inclus.

Atelier de Noël : Le mercredi 17 décembre à 14h30

Nous vous proposons un atelier pour les enfants à partir de 5 ans, les places sont limitées à 20 enfants. Nous aurons besoin de petits pots de bébés.

Coup de cœur !

La lettre qui allait changer le destin d'Harold Fry arriva le mardi de Joyce Rachel

Un matin, Harold Fry reçoit une lettre de Queenie Hennessy, une vieille amie sur le point de mourir. Il décide de lui donner sa réponse en main propre, persuadé que tant qu'il marchera elle vivra. Harold entame donc une traversée de près de 1.000 km à travers l'Angleterre et se met à réfléchir sur sa vie...

Bonne lecture

La bibliothèque vous souhaite un joyeux Noël littéraire.

Nos horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, mercredi 14h30-16h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30

Pour nous contacter : 02 99 43 73 55 ou

bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr

SOIREE COUSCOUS-BOURGUIGNON ORGANISEE PAR L'AMICALE LAIQUE

Comme chaque année, l'Amicale Laïque organise sa soirée « **Couscous-Bourguignon** » qui finalement aura lieu le **Samedi 13 Décembre 2014 à 19h30** au restaurant « Le Theillais ».

Le repas sera suivi par une soirée dansante animée par EQUINOXE ANIMATION.

Venez acheter vos tickets pour la soirée à la boulangerie du Theil de Bretagne.

Les bénéfices générés sont entièrement dédiés aux activités, spectacles et sorties scolaires des enfants de l'Ecole Publique.

Venez nombreux...

Les parents d'élèves de l'Amicale Laïque.

Renseignements auprès de Julien au 06.10.20.46.85

AGENDA 2014

Mardi 16 décembre : Repas de Noël du Club de la Joie

AGENDA 2015

Vendredi 10 janvier : Soirée des Vœux à 20h30 restaurant Le Theillais,

Vendredi 16 janvier : Galette des Rois organisée par l'Amicale des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique,

Mardi 20 janvier : Assemblée Générale et Galette des Rois du Club de la Joie,

Samedi 24 janvier : Repas de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA), restaurant Le Theillais.

CLASSES 5

Date à retenir : le **samedi 18 avril 2015**, au restaurant Le Theillais. N'hésitez pas à contacter : Annie Guérault 02.99.47.74.41, Mélinda Mahé 02.99.47.74.61, Olivier Belan 02.23.31.02.20, Alain Russeil 02.99.47.76.75.

A LOUER

A compter du 15 janvier 2015, logement T1 bis et logement type 3 en duplex. Renseignement à la Mairie, 02.99.47.74.07.

IL N'Y AURA PAS D'INFOS-LE THEIL EN JANVIER

L'ATELIER FLORAL—LE THEIL DE BRETAGNE

Comme chaque année, nous vous proposons un atelier de Noël ouvert à toutes le :

Mardi 23 décembre 2014 à 20h30

Salle Communale du Theil de Bretagne

(possibilité à 14h00, si suffisamment d'inscriptions),

Adhérente : 5€ + fleurs et accessoires ;

Non adhérentes : 8 € + fleurs et accessoires.

Les places étant limitées, nous vous demandons de vous inscrire avant le **15 décembre 2014**. Si vous êtes intéressées.... N'hésitez pas, VENEZ NOUS REJOINDRE.

Vous pouvez nous contacter :

Martine Savouré - Présidente : 02.99.47.76.87

Christèle Thomas -Trésorière : 02.99.47.76.36

Marie-Thérèse Poirier -Secrétaire : 02.99.47.74.51

Ou par mail : atelierfloral.leteuil@gmail.com

ASSOCIATION CHEMINS RANDONNÉES

RETIERS-LE THEIL -

Planning des randonnées – DÉCEMBRE 2014

- **Samedi 6 décembre** : Circuit de la pierre de Richebourg Retiers. Départ 14h parking du château d'eau de Richebourg. Covoiturage à 13h45, place Miescisko Retiers - Distance 12kms. Durée estimée : 2h45.

- **Samedi 13 décembre** : « Sur les bords de l'Etang de Marcillé Robert ». Départ 14h parking du Pont du Rachapt Marcillé Robert. Covoiturage à 13h45, place Miescisko à Retiers. Distance : 11,500kms . Durée estimée 2h30.

- **Samedi 20 décembre** : « Aux alentours de Retiers ». Départ 14h place Miescisko à Retiers. Distance 8 kms. Durée estimée 1h45. A l'issue pot de Noël offert par l'association.

Planning des randonnées – JANVIER 2015

- **Samedi 10 janvier** : Circuit de Beauvais au Theil de Bretagne. Départ 14h mairie du Theil de Bretagne.

Covoiturage à 13h45, parking Miescisko à Retiers. Distance 7kms. Durée estimée 1h30.

A l'issue galette des rois offerte par l'association

- **Samedi 17 janvier** : Circuit Robert d'Arbrissel. Départ 14h place de l'église à Arbrissel. Covoiturage à 13h45, place Miescisko à Retiers. Distance : 10.500kms. Durée estimée : 2h15

- **Samedi 24 janvier** : Tour de l'Etang de la Forge à Martigné-Ferchaud. Départ 14h parking du Sacré Coeur à Martigné-Ferchaud. Covoiturage à 13h45, place Miescisko à Retiers. Distance 11,700kms. Durée estimée : 2h30

- **Samedi 31 janvier** : Circuit des onze villages à Rannée. Départ 14h parking de l'Etang à Rannée. Covoiturage à 13h45, place Miescisko à Retiers. Distance 11kms. Durée estimée : 2h20. Renseignements auprès de Jean Louis Cocault : Tél 06.31.23.81.96 ou Michelle Clouet : tél 06.84.40.78.36.

LES COMPAGNONS DU DEVOIR

Du **vendredi 23 janvier au samedi 24 janvier 2015 de 9h00 à 18h00**, Les Compagnons du Devoir ouvriront au public leur Maison de **Rennes, 2 rue Jules Verne**. Cet événement sera l'occasion de faire découvrir à tous, leur métiers et les formations en alternance qu'ils proposent aux jeunes. Des ateliers animés par des apprentis et des itinérants montreront des techniques et des réalisations. Des points d'informations sur les Compagnons du Devoir, l'apprentissage et le voyage sont également prévus. Renseignements : Compagnons du Devoir de Rennes 02.99.65.14.00

EMPLOI

Webhelp à Etreilles recrute avec Pôle Emploi des Conseillers Clientèle (h/f) : contrat à durée déterminée de 35h hebdomadaire (formés au poste de travail par l'entreprise). Inscriptions près de ape.35014@pole-emploi.fr

LE COWORKING

Un appel lancé aux entrepreneurs pour mener un projet d'espace collaboratif en partenariat avec la Communauté de Communes. De nombreux travailleurs, poussés par la révolution numérique font le choix de l'indépendance, se laissent tenter par l'aventure start-up et nouveaux modes de travail basés sur le télétravail. Le coworking (espace de travail partagé et réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture) voit le jour. La Communauté de communes souhaite accompagner les entreprises/porteurs de projets qui adoptent ces nouvelles formes de travail en leur proposant à la location de l'immobilier d'entreprises équipé, des bureaux, des espaces de coworking permettant l'échange et l'émulation entre professionnels, en centre-ville à Janzé avec des formules à la carte.

La Communauté de Communes souhaite pouvoir se donner toutes les chances de mener à bien ce projet en le construisant de manière concertée avec les entreprises, celles déjà existantes ou en projet et celles qui feront les emplois de demain sur le territoire.

Si vous êtes intéressé par la démarche et déjà installé à votre compte, indépendant, auto entrepreneur, télétravailleurs, en freelance, coworkers, faites-vous connaître auprès de la Communauté de Communes, au Pays de la Roche aux Fées - Service Economie et Emploi - Yannick BOURIEN 02.99.43.64.87.

SMICTOM—Trier ses emballages

Tout savoir sur... LE PAPIER On trie désormais TOUS les papiers : journaux, revues, magazines (débarrassés de leur film plastique), catalogues, livres et cahiers, papiers de bureau-tique, enveloppes blanches avec ou sans fenêtre... Inutile de les froisser ou de les déchirer. Le papier recyclé est utilisé pour fabriquer **de nouveaux journaux et magazines... Le papier se recycle 5 fois.** Le saviez-vous ? Trier 5 publicités et prospectus, 4 courriers et 1 magazine chaque semaine pendant un an permet d'économiser : 478 litres d'eau.

Comment bien trier le papier ? Rendez-vous sur www.smictom-sudest35.fr, rubrique « trier », ou bien sur le site: www.recyclons-les-papiers.fr.

GRIPPE SAISONNIERE : LA GRIPPE, CE N'EST PAS RIEN ALORS JE FAIS LE VACCIN

Pour se protéger et protéger les autres. La grippe saisonnière est une maladie qui peut entraîner des complications graves voire mortelle pour les personnes à risques. Le vaccin est le meilleur moyen de ne pas être malade. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie pour les personnes âgées de 65 ans et plus, et pour les personnes souffrant de certaines maladies. Infos au 36 46 ou sur www.ameli-sante.fr;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA ROCHE AUX FÉES

- Soirée d'échange sur l'autonomie du jeune enfant, **lundi 1er décembre à 20h30**, salle polyvalente d'Amanlis,

- Soirée thématique pour les associations, « La fonction employeur d'une association », **mercredi 3 décembre à 20h30**, Maison du Développement à Retiers.

Tous les infos concernant ces sujets sont à retrouver sur le site de la Communauté de Communes :

www.cc-rocheauxfees.fr ou pour tout contact :

Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées 16 rue Louis Pasteur -Retiers Tel 02.99.43.64.87

Parution le lundi 24 novembre 2014
Pour Infos-Le Theil n° 198 articles à déposer pour le **15/01/2015** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick BOUÉ

Rédaction et impression : Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

